

Point intempéries lundi 6 février 2012 – 10 h Routes départementales et transports

Les conditions de circulation sur le réseau principal sont satisfaisantes. Toutefois, il est toujours déconseillé d'entreprendre des dépassements sur les routes à 3 voies ou 2x2 voies dans les zones où la neige est encore présente.

Les équipes du Conseil général sont désormais mobilisées sur une partie du réseau secondaire pour racler et saler les chaussées enneigées vers les principaux bourgs et centres d'activités (priorité 3). Les effets du sel de déneigement sont cependant largement retardés en raison des températures fortement négatives. Le dégagement de ces chaussées ne sera pas facilité avec la persistance des températures négatives qui devraient encore chuter d'ici la fin de semaine.

De nouvelles précipitations neigeuses de faible importance sont attendues pour le début de nuit prochaine. Les équipes interviendront pour maintenir la viabilité du réseau principal en priorité.

Informations transports

En l'absence d'amélioration significative sur les conditions de circulation, il est décidé de reconduire les mesures suivantes :

- Les transports scolaires des réseaux gérés par le Conseil Général et la Communauté d'Agglomération de Niort (Scoltan) ne fonctionneront pas les lundi 6/02 et mardi 7/02.
- Les lignes régulières du réseau RDS et Les TAN (Intertan, Intertan à la demande et Mobitan) sont suspendues jusqu'à mardi 11 h. Concernant le réseau urbain de Niort, les conditions de circulation seront communiquées sur le site www.mobilite79.fr à partir de 12 h.

Pendant toute la durée des intempéries, les messages d'informations sont également consultables sur les sites www.deux-sevres.com et www.mobilite79.fr ainsi que sur la boîte vocale Routes au 05 49 06 76 00.

Prochain communiqué : lundi 6/02 à 17 h

Contact

Direction Ecogestion des Routes
Tél : 05 49 06 75 70